



## Action de formation

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Titre professionnel « Assistant(e) de Vie Dépendance »</b> Certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) : <ul style="list-style-type: none"><li>- Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau V, sous l'intitulé "Employé(e) familial(e)" avec effet au 29 novembre 2016, jusqu'au 19 juillet 2020.</li></ul> Code NSF : 330t Spécialités plurivalentes des services aux personnes (réalisation du service)
<b>Public</b>	Formation s'adressant à des demandeurs d'emplois de plus de 18 ans ayant de préférence une expérience dans le domaine sanitaire et social. Elle s'adresse également aux salariés d'entreprise désireux d'évoluer professionnellement, se reconvertir... La vérification des prérequis s'opère au travers de tests écrits et/ou oraux (expression écrite et orale, connaissance du public, connaissance du secteur) et permet de se prononcer sur l'admission du candidat. Un entretien oral peut aussi donner la possibilité d'apprécier le degré d'engagement du candidat, le niveau de maturité du projet, les atouts et les freins. En cas de réorientation, de nouvelles pistes sont fournies afin d'aider la personne à réaliser son projet professionnel.
<b>Présentation générale</b>	La formation a pour objectif de former des futurs Assistant(e) de Vie Dépendance Familial(e) aux activités de la vie quotidiennes du domicile : entretien de la maison, du linge, accompagnement social des personnes, hygiène corporelle...
<b>Objectifs</b>	Finalité de la formation professionnelle continue : <ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle ;</li><li>• Permettre le maintien dans l'emploi ;</li><li>• Favoriser le développement des compétences et accéder à un premier niveau de qualification ;</li><li>• Contribuer à la sécurisation du parcours professionnel.</li></ul> Objectifs de la formation :  A l'issue de la formation, le candidat est capable : <ul style="list-style-type: none"><li>• la mise en place d'une relation professionnelle assortie d'une mise à distance, et relation interpersonnelle (dite «de face à</li></ul>

	<p>face») avec les habitants de la maisonnée, avec une finalité professionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la prise en compte de la sécurité,</li> <li>• la prise en compte et respect dus aux biens qu'il entretient, aux activités de services qu'il réalise par délégation, et aux personnes qui peuvent lui être confiées,</li> <li>• le respect des règles professionnelles de base.</li> </ul>
<p><b>Contenu et Méthodes</b></p>	<p><b>Programme détaillé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bloc de compétence n°1 - Gestion de son activité multi-employeur</li> <li>➤ Bloc de compétence n°2 - Organisation de l'espace professionnel</li> <li>➤ Bloc de compétence n°3 - Entretien du cadre de vie et préparation des repas</li> <li>➤ Bloc de compétence n°4 - Prévention de la perte d'autonomie d'une personne âgée</li> <li>➤ Bloc de compétence n°5 - Accompagnement de l'enfant de plus de trois ans dans la vie quotidienne</li> <li>➤ Bloc de compétence n°6 - Accompagnement d'une personne dépendante dans la réalisation des actes de la vie quotidienne</li> <li>➤ Bloc de compétence n°7 - Prise en compte des besoins de la personne accompagnée dans son environnement</li> </ul> <p><b>Moyens pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention de professionnel, visites en entreprises, conférences...</li> <li>• Divers moyens utilisés pour permettre les apprentissages aux stagiaires et faire évoluer leurs connaissances et compétences professionnelles, tels que les cours, les jeux de rôle, les vidéos, les exposés, échange de pratiques...</li> <li>• Production de savoirs : dossier de pratique professionnel</li> <li>• Salle informatique équipée de 27 postes et salle de cours équipées de matériel vidéo</li> </ul>
<p><b>Compétences/ Capacités professionnelles visées</b></p>	<p>Les compétences pour devenir Assisitant(e) de Vie Dépendance sont des compétences variées. On vise à développer des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relationnelles ;</li> <li>• Organisationnelles</li> <li>• Transversales :</li> <li>• Communiquer oralement (comprendre et s'exprimer)</li> <li>• Mobiliser un comportement orienté vers la personne âgée dépendante, personne en situation de handicap.</li> <li>• Techniques liées au métier d'Assisitant(e) de Vie Dépendance</li> </ul>
<p><b>Durée &amp; Dates</b></p>	<p>1 formation par an de février à octobre Formation sur 4 mois. <b>Début de la formation 26 février 2018 au 13 juillet 2018</b></p>

Lieu	Maison Familiale 11 rue des Planches 25660 MORRE
Coût par participant	Formation financée par le Conseil Régional Possibilité de financement dans le cadre d'un CIF (congé individuel de formation) ou dans le cadre du CFP (compte formation professionnel).
Responsable de l'action	Marie-Françoise RIOJA
Formateurs, animateurs et intervenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formateurs permanents ayant tous des diplômes de niveau II minimum justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine des services à la personne.</li> <li>Intervenants professionnels à titre d'expert.</li> </ul>
Suivi de l'action	Suivi des présences et émargement des stagiaires ; Suivi en entreprise : tutorat et visite ; Attestation de formation ; Accompagnement dans la formation par un formateur référent ; Bilan intermédiaire
Evaluation de l'action	<p>Evaluation du candidat pour l'obtention du titre professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'évaluation sur l'ensemble des blocs selon différentes modalités : QCM, étude de cas, situation professionnelle</li> <li>Construction d'un dossier professionnel en cours de formation, afin de rendre compte des activités du stagiaire ;</li> <li>Présentation du dossier de pratique professionnel lors de l'examen final, évalué par un jury de professionnel.</li> </ul> <p>Bilans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan de fin de formation à chaud : une évaluation de l'action par les stagiaires est réalisée. Cette évaluation port sur la prestation de l'action, les formateurs, le contenu de la formation, les visites réalisées, les repas, l'hébergement, la préparation à l'examen...</li> </ul> <p>Un bilan à froid sera réalisé à 3 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour recueillir l'avis des entreprises ;</li> <li>Pour recueillir l'avis du stagiaire sur bénéficie de la formation en terme d'emploi, d'évolution des compétences, de valorisation du salarié</li> </ul>



FONDS PARITAIRE  
DE SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ



